



Communiqué de presse – 30 mai 2013

Bilan social 2012

Le transport public urbain : l'emploi vertueux

Près de 2700 recrutements en 2012, plus de 800 emplois créés, 55 millions d'euros dédiés à la formation, 98 % de salariés en contrat à durée indéterminée (1). Le bilan social 2012 publié par l'Union des Transports Publics et ferroviaires (UTP) montre que le secteur étoffe ses effectifs et ses compétences, créé des emplois pérennes et investit dans la formation professionnelle. Il poursuit aussi la féminisation de ses métiers. Les chiffres de 2012 confirment les tendances des années antérieures.

Avec 2674 recrutements dont 842 nouveaux emplois, les effectifs du transport public urbain augmentent de 1,9 % en 2012

Malgré une économie atone, le secteur poursuit ses recrutements. Depuis 2003, le nombre de salariés croît chaque année de 0,6 % à 2,4 %. Le développement de l'offre de transport proposée par les professionnels du secteur est notamment à l'origine de ces embauches et créations d'emplois.

Plus de 98 % de contrats à durée indéterminée et 95,2 % de temps complets en 2012

Moins de 2% des salariés sont en contrat à durée déterminée alors que la moyenne nationale atteint 7,4 %.

Seuls 4,8 % des effectifs occupent un emploi à temps partiel. La moyenne nationale est de 16,1%. Dans le transport public urbain, la part des salariés à temps partiel n'a pas augmenté entre 2011 et 2012.

55 millions d'euros consacrés à la formation professionnelle en 2012

Le secteur investit 3,9 % de sa masse salariale dans la formation continue. Il y consacre plus du double de ses obligations conventionnelles - qui sont de 1,9 % de la masse salariale.

Le transport public urbain se situe bien au-dessus des obligations légales (1,6 % de la masse salariale).

Depuis dix ans, la part de la masse salariale consacrée au développement des compétences a toujours été égale ou supérieure à 3,1% dans le secteur du transport public urbain.

Plus de 58 % des salariés formés en 2012

Depuis 2003, la formation concerne chaque année une part croissante de salariés. En 2012, ils ont bénéficié, en moyenne, de 31,3 heures de formation continue.

Près de 18 % de femmes dans la profession en 2012

La profession accueille de plus en plus de femmes. Celles-ci représentaient 11,4 % des effectifs en 1997 et 14 % en 2003.

(1) Le bilan social de l'UTP est publié à partir d'une enquête menée auprès de 113 entreprises soumises à la Convention collective nationale des réseaux de transports publics urbains de voyageurs. Elles emploient près de 50 000 salariés, hors RATP et SNCF.

Pour télécharger la synthèse du bilan social, [cliquer ici](#).

Pour en savoir plus, le bilan social 2012 est disponible en version électronique sur le site de l'UTP.

Contacts

UTP – Bruno Gazeau : 01 48 74 73 04

UTP – Dominique Fèvre : 01 48 74 73 46

UTP – Sylvette Mougey/ Benoit Juery : 01 48 74 73 22

L'Union des Transports Publics et ferroviaires (UTP) est l'organisation professionnelle regroupant les entreprises de transport public, les entreprises ferroviaires (fret et voyageurs) et les gestionnaires d'infrastructure en France. Elle représente la profession et défend les intérêts collectifs de ses adhérents auprès des institutions françaises et européennes.

L'UTP représente plus de 150 entreprises de transport urbain réparties sur le territoire français.

Certaines sont liées à des groupes de transport comme Car Postal, Keolis, Groupe RATP, SNCF Proximités, Vectalia France, Transdev. D'autres sont indépendantes et peuvent, à ce titre, adhérer à l'association AGIR.

Depuis 2006, l'UTP fédère les entreprises ferroviaires et les accompagne vers l'ouverture du marché du transport de voyageurs. Il s'agit notamment d'Euro Cargo Rail, Europorte, Eurostar International, Keolis, Groupe RATP, SNCF, Thello, Transdev, VFLI.

Depuis janvier 2013, l'UTP accueille également des gestionnaires d'infrastructure (Eurotunnel, RFF) et incarne l'unité de la branche ferroviaire.